

Emmanuel MARCHAND
Gilles DESMOULINS
Elodie GAILLARD



Commissaires de justice associés

« Les Portes de la Pallice »
1, rue Alphonse de Saintonge
17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 46 50 66 55
Fax : 05.46.50.54.66



PROCES-VERBAL DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE DOUZE JUIN

A LA DEMANDE DE :

La **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES**, société Coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 399 354 810, dont le siège social se situe 14 rue Louis Tardy 17140 LAGORD, poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration domicilié es qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au cabinet de **Maître Benoît DEVAINE**, avocat au barreau de des Deux-Sèvres, demeurant NIORT (79000) Avocat "Résidence Montaigne" - 13 avenue de la République, membre de la SCP inter-barreaux ROUDET – BOISSEAU – LEROY – DEVAINE – BOURDEAU - MOLLE, dont le siège est à SAINTES (17100) 87 avenue Gambetta.

AGISSANT EN VERTU :

Des articles 35 à 37 du décret du 27 juillet 2006 portant réforme de la procédure de saisie immobilière.

Des articles R 322-1 à R 322- 3 du Code des procédures civiles d'exécution.

Des travaux de rénovation de second œuvre sont restés inachevés. L'habitation ne dispose d'aucun équipement de chauffage et sanitaires. Les installations électriques et de plomberies sont inachevées, de nombreux réseaux ne sont pas raccordés.



PIECE DE VIE

Accès : porte-fenêtre PVC vitrage brisé.

Sol : revêtement vinyle endommagé par un dégât des eaux.

Murs : doublés, cloisons plaques de plâtre et papier peint piqués par la moisissure et endommagés par des dégâts des eaux.

Plafond : piqué par la moisissure, endommagé par des infiltrations d'eau.

Ouverture : une fenêtre deux battants PVC, volets PVC état d'usage.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Cheminée décorative.
- Niches et placard encastré en état.











CUISINE

Sol : parquet flottant inachevé.

Murs : doublés, cloisons plaques de plâtre et papier peint.

Plafond : hauteur inférieure à 2m20, revêtement lames en PVC.

Ouverture : une fenêtre deux battants PVC, volets PVC état d'usage.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Aucun équipement sanitaire ni mobilier à l'exception d'un placard bas composé de deux portes situé sous l'escalier.
- Réseaux électrique et plomberie inachevés.
- Placard encastré en état.
- Tableau électrique et compteur.









GARAGE

Pièce jouxtant la pièce de vie.

Sol : dalle en béton brut.

Murs : doublés, cloisons plaques de plâtre état brut.

Plafond : charpente traditionnelle en bois.

Ouverture : absence de menuiserie, plusieurs panneaux en bois obturent l'ouverture en façade principale.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Aucun équipement sanitaire ni mobilier.
- Réseaux électrique et plomberie inachevés.
- Grenier non aménagé accessible par une échelle métallique depuis une trémie.









REMISE

Accès : depuis le garage par 3 marches en béton. Porte coulissante vitrée.

Sol : dalle en béton brut.

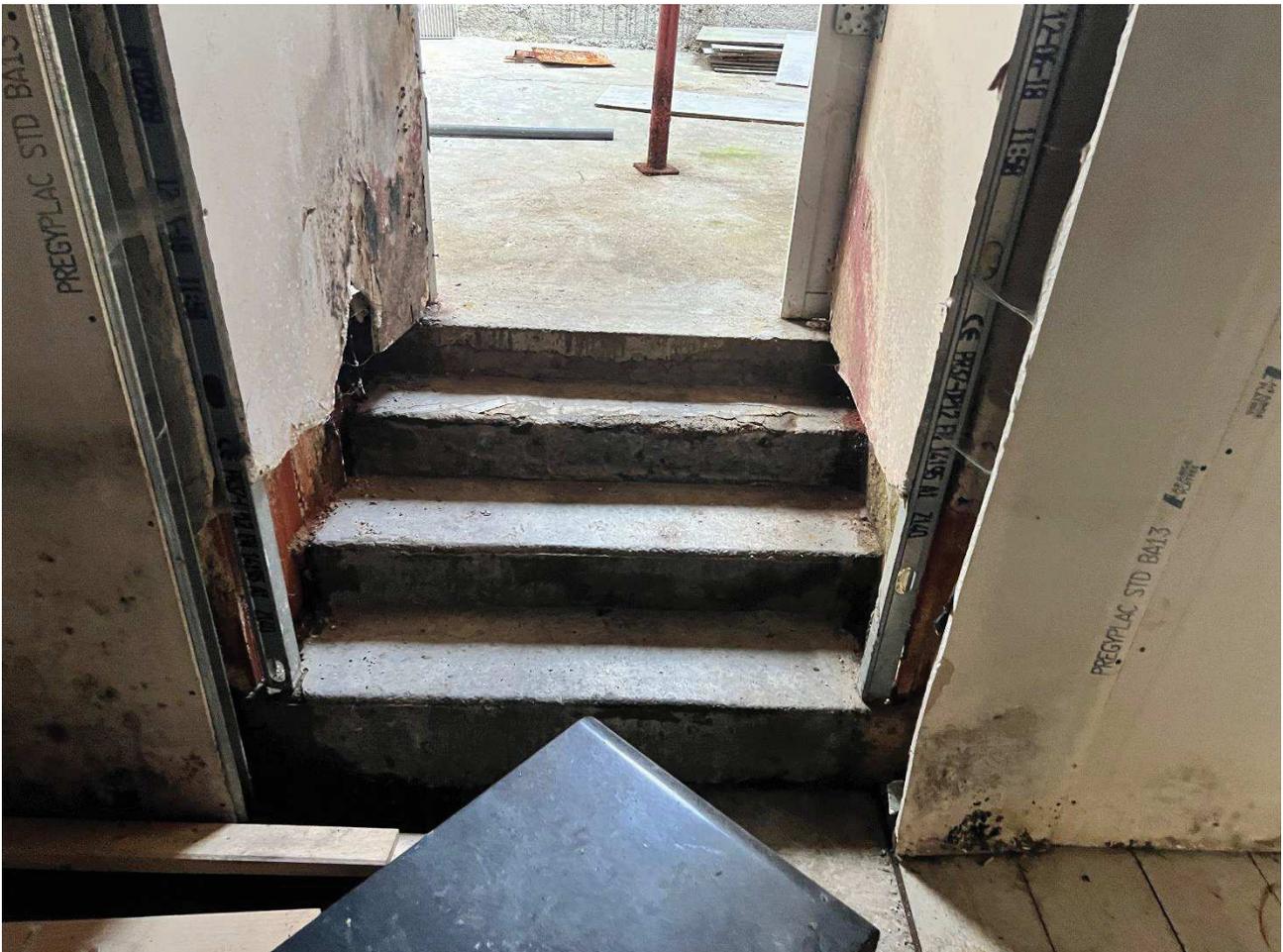
Murs : en pierres recouvert d'un enduit ciment, tantôt doublés de cloisons plaques de plâtre état brut.

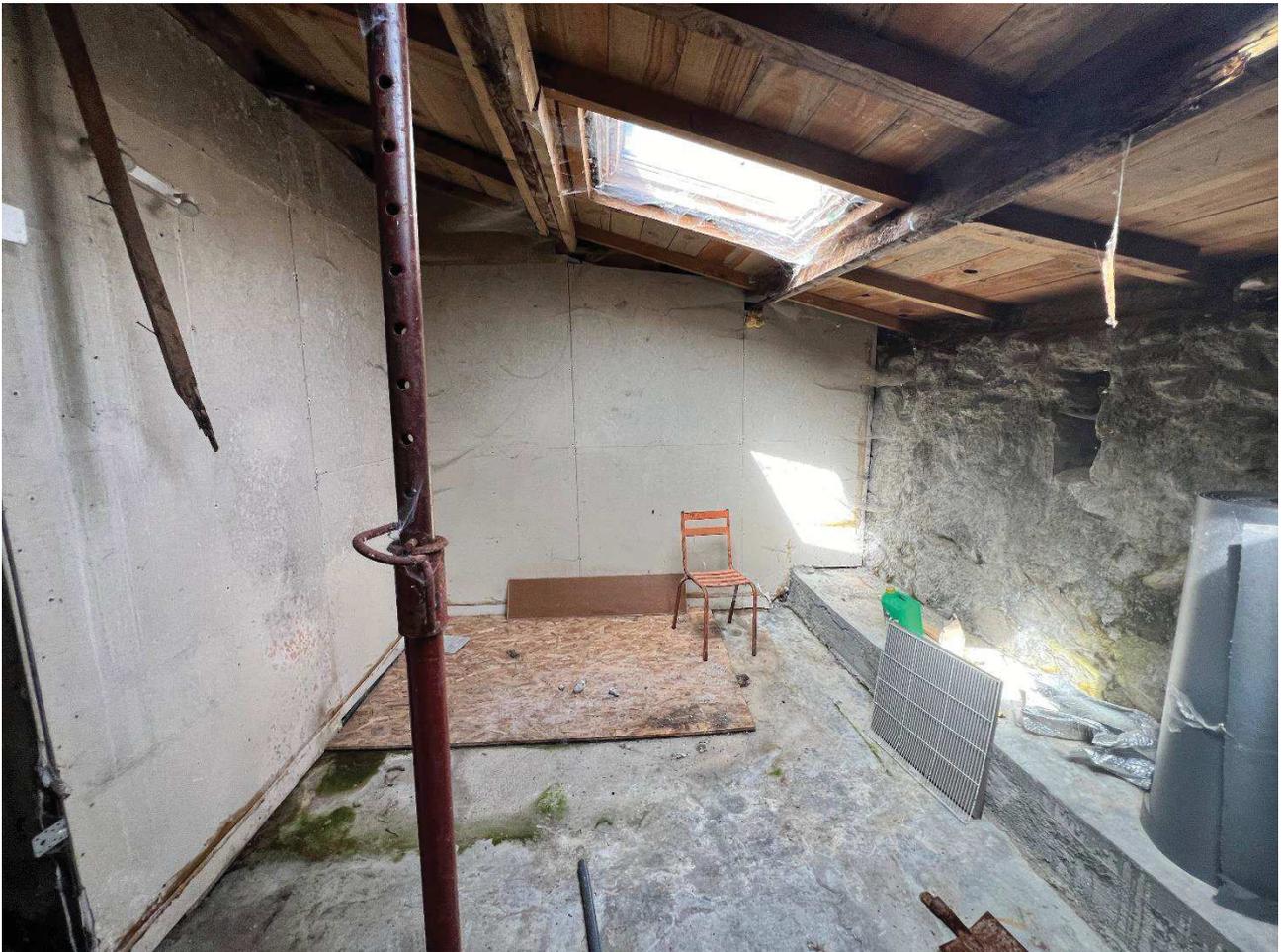
Plafond : charpente traditionnelle en bois, deux éléments de charpente en mauvais état et en partie étayés.

Ouverture : deux fenêtres de toit.

Equipements

- Aucun équipement.









CAGE D'ESCALIER - PALIER

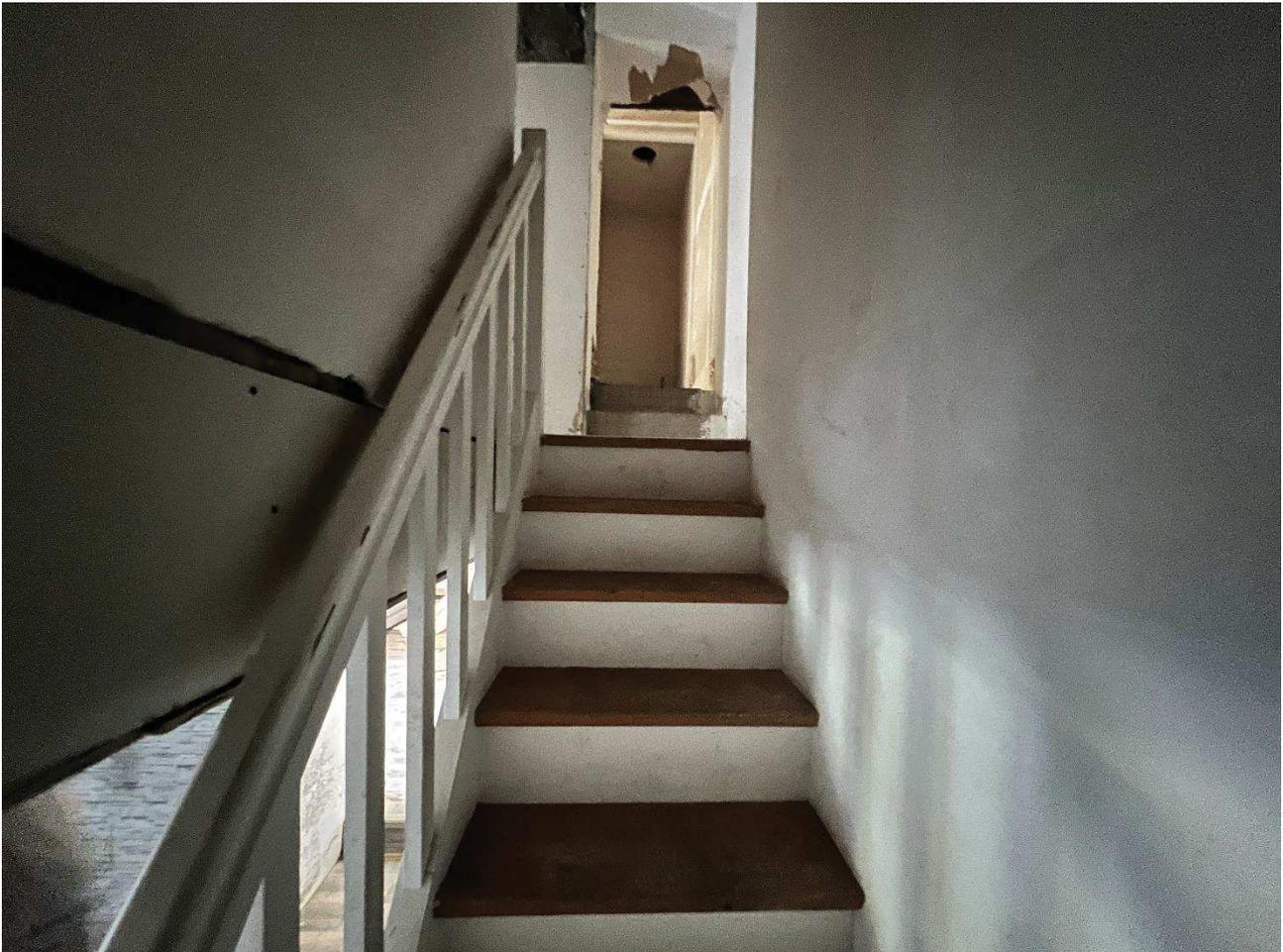
Accès : escalier en bois avec garde-corps et main courante en bon état.

Murs : doublés de cloisons plaques de plâtre, peinture en état.

Plafond : cloisons plaques de plâtre tantôt état brut tantôt peintes.

Equipements

- Aucun équipement.
- Aucune toilette





CHAMBRE 1 – 1^{ère} chambre à gauche dans le dégagement

Accès : aucune porte

Sol : parquet flottant.

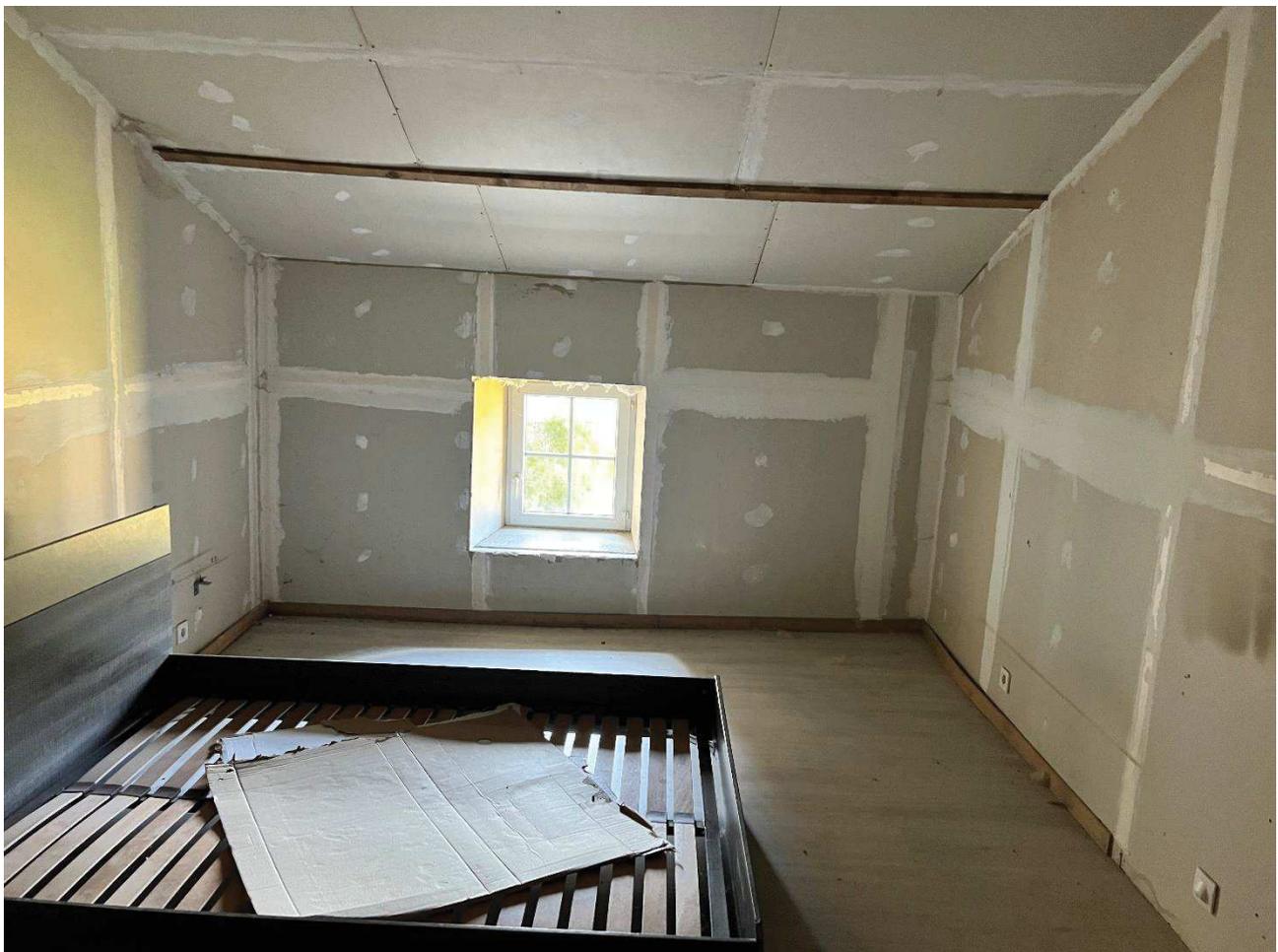
Murs : cloisons plaques de plâtre état brut.

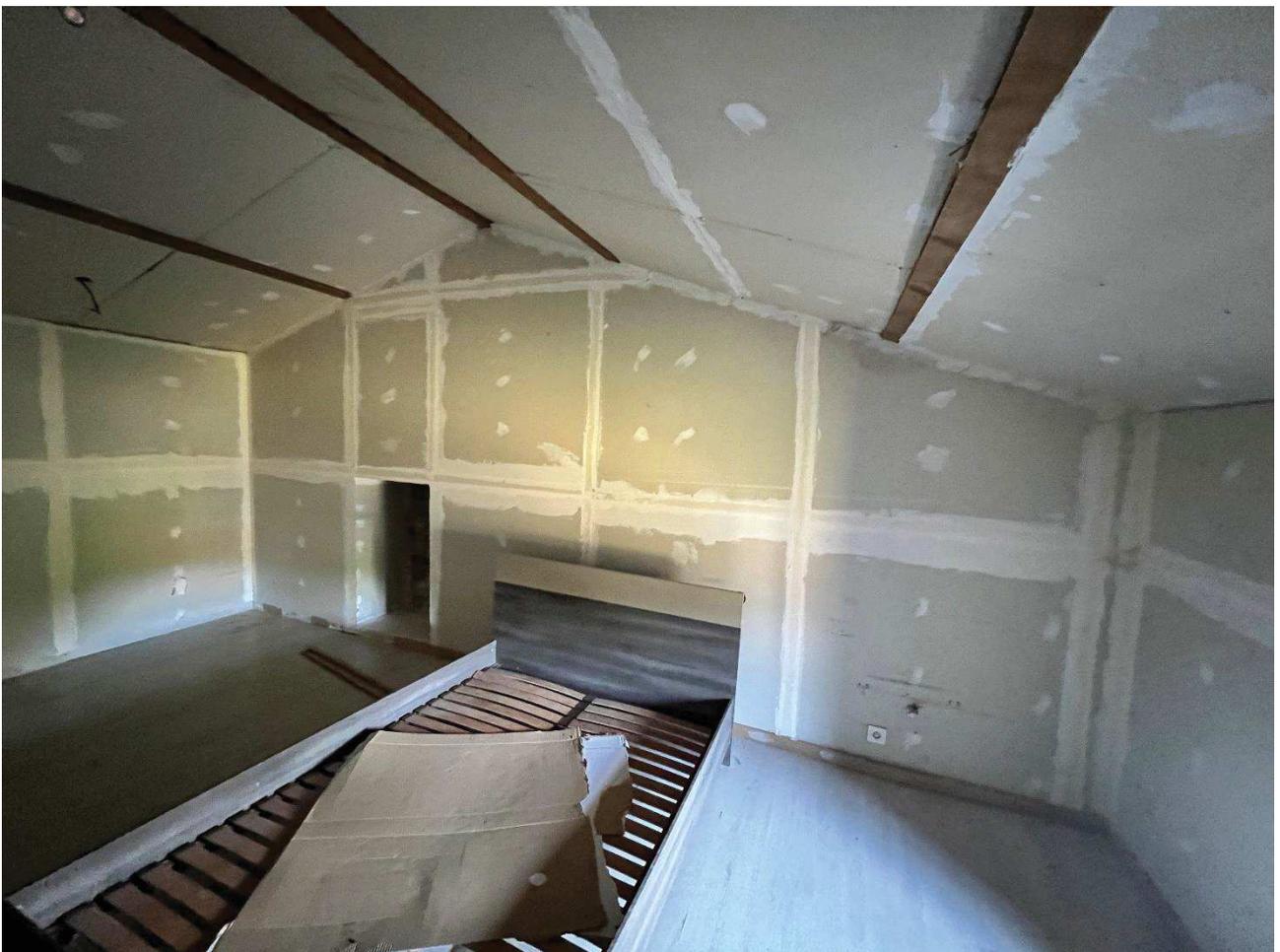
Plafond : mansardé 2 pans, cloisons plaques de plâtre état brut.

Ouverture : une fenêtre en PVC un battant. Volets PVC.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Réseaux inachevés.







CHAMBRE 2 – à l'étage au fond du dégagement à gauche

Accès : aucune porte

Sol : parquet flottant inachevé. Plancher bois ancien.

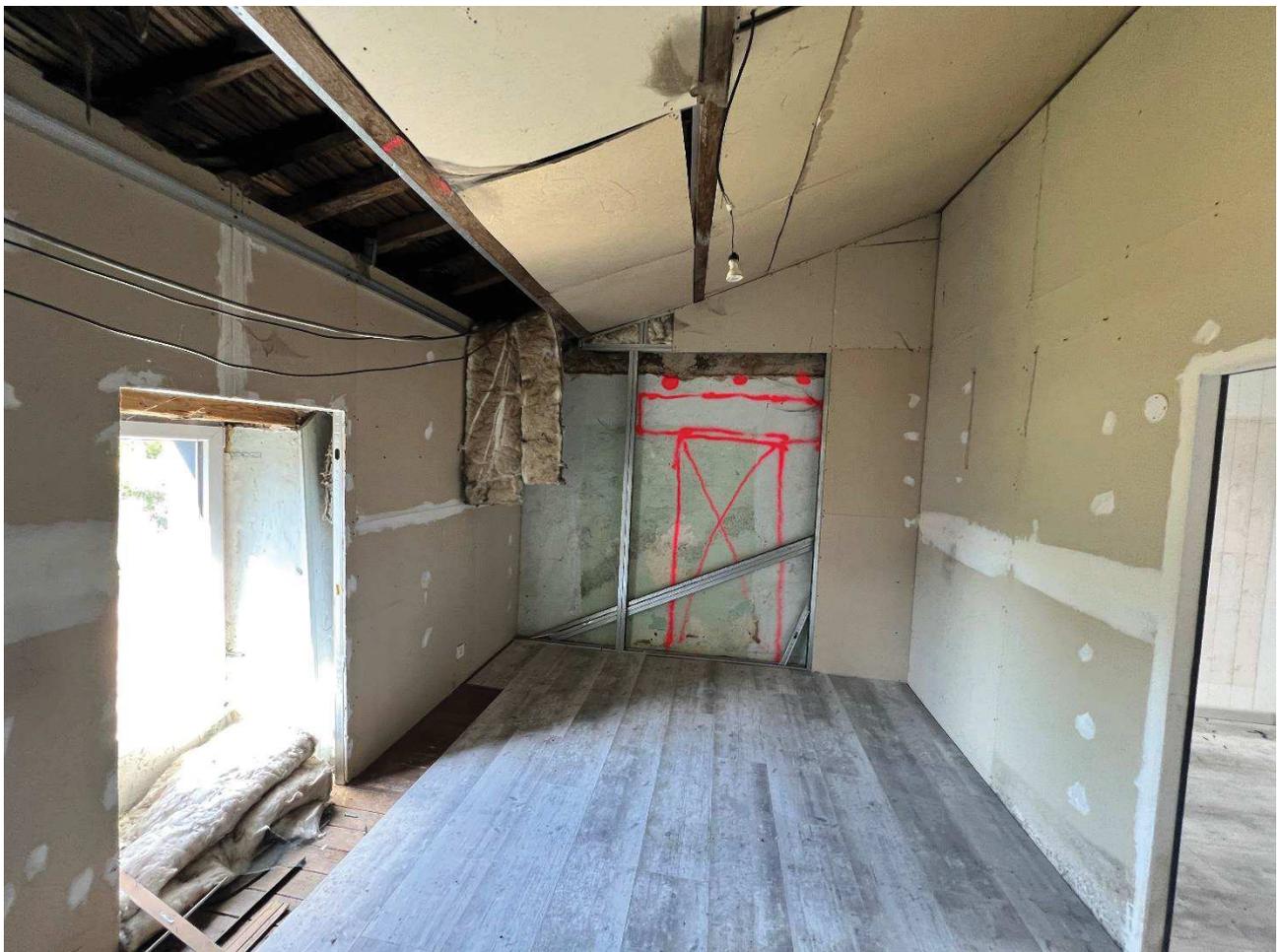
Murs : cloisons plaques de plâtre état brut, inachevé.

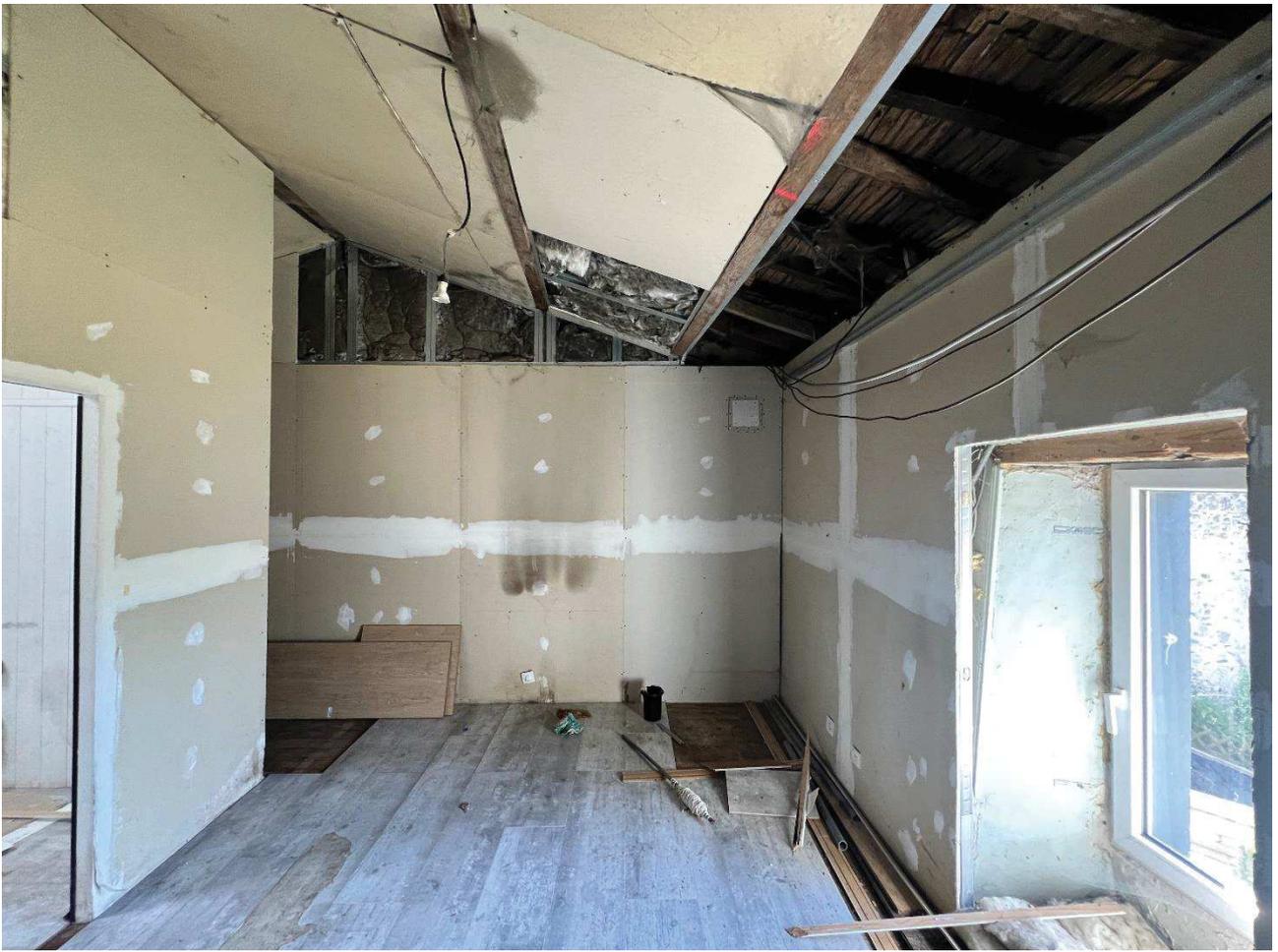
Plafond : mansardé, plaques de plâtre état brut inachevées, laine de verre sortit de son logement.

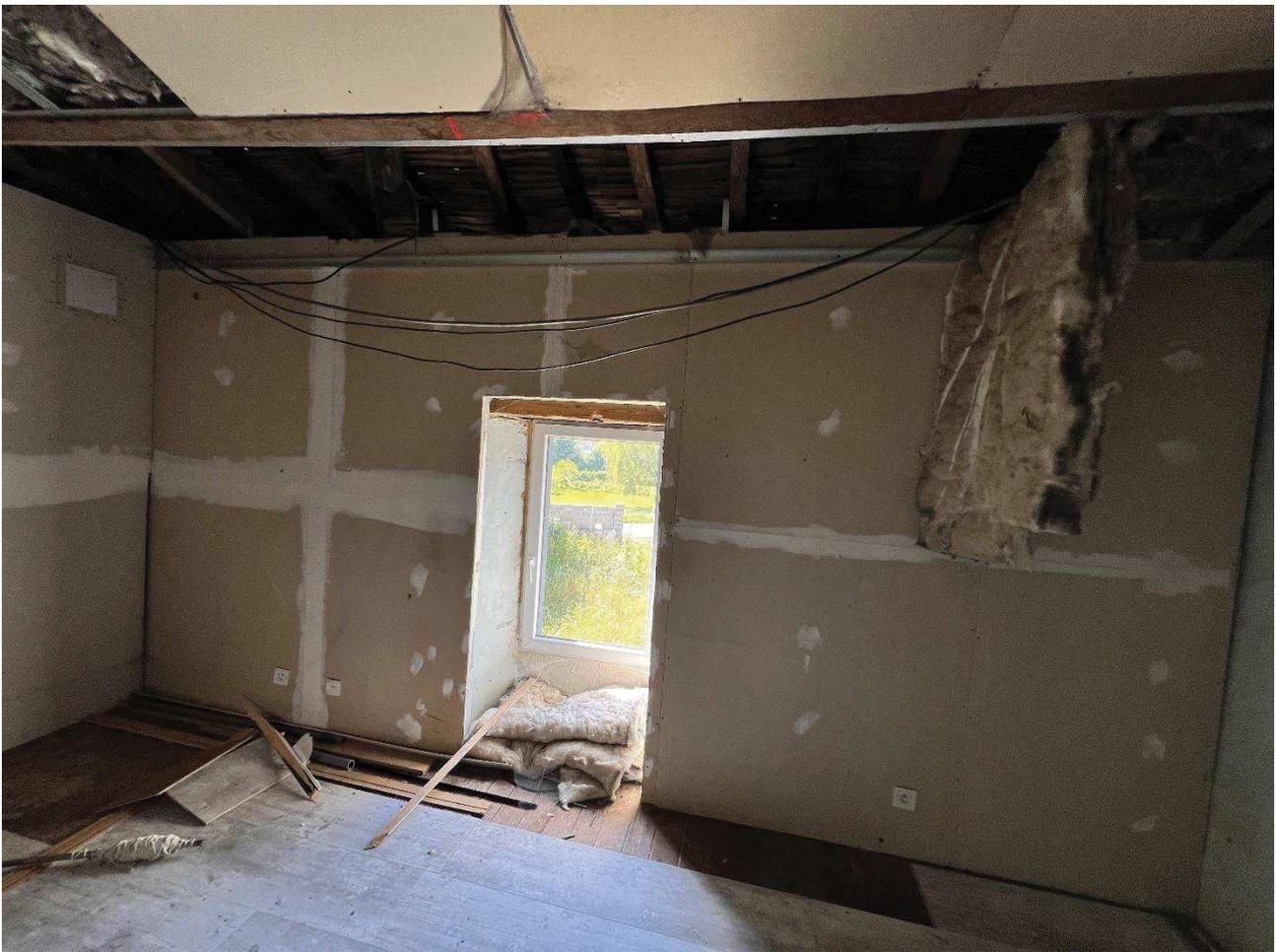
Ouverture : une fenêtre en PVC un battant. Volets PVC.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Réseaux inachevés.







SALLE DE BAINS

Située en enfilade de la chambre 2

Accès : aucune porte.

Sol : parquet flottant.

Murs : cloisons plaques de plâtre état brut, inachevé.

Plafond : plaques de plâtre état brut inachevées.

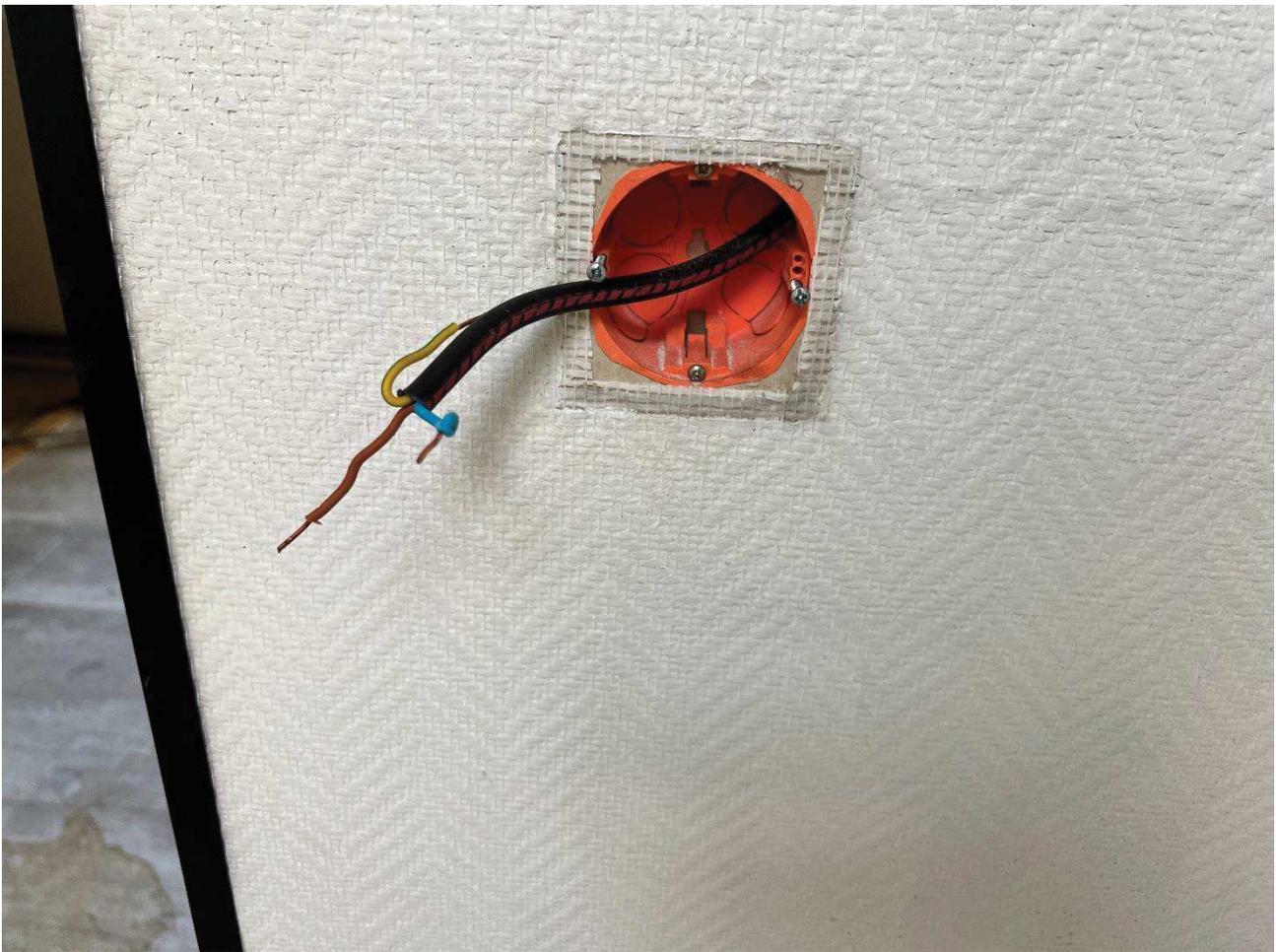
Ouverture : une fenêtre en PVC un battant. Volets PVC.

Equipements

- Installation électrique inachevée.
- Aucun équipement de chauffage.
- Aucun équipement sanitaire à l'exception d'une baignoire non raccordée.
- Réseaux inachevés.







POOL-HOUSE

Accès : porte bois ancienne

Sol : dalle en béton brut.

Murs : en pierres, enduit ciment. Doublage inachevé en panneaux OSB.

Plafond : charpente en bois, couverture panneaux en acier.







DEPENDANCES – GARAGE

Accès : aucune porte.

Sol : terre battue.

Murs : en pierres. Bardage métallique.

Toiture : charpente bois, couverture en tuile

Equipements

- Installation électrique à vérifier.







DEPENDANCES – ATELIER

Accès : porte en bois.

Sol : dalle en béton.

Murs : en pierres, enduit ancien.

Toiture : charpente bois, couverture en tuile.

Equipements

- Installation électrique à vérifier.





EXTERIEURS

Maison d'habitation située en mitoyenneté d'un grand hangar.

Jardin attenant à l'état d'abandon.

Un puits.

Aucun portail.

Murs de clôture en parpaing à l'état brut.









Terrain non attenant, de forme rectangulaire, situé de l'autre côté de la route D135, face à la maison d'habitation principale, en mauvais état d'entretien.







Plus rien n'étant à constater, j'ai clôturé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Gilles DESMOULINS
Commissaire de Justice Associé